



Compte rendu du Bureau précédent l'Assemblée Générale de la CFEM du 14 mai 2018

(Sorbonne Université-Campus Pierre et Marie Curie)

Présent.e.s : M. Artigue (CNFM), R. Cabassut (APMEP), P. Gibel (ARDM, à distance), E. Godlewski, F. Issard Roch (SMAI), G. Monna (UPS), L. Nyssen (SMF), S. Schwer (ADIREM), A. Szpirglas (SMF), Nicolas Tosel (UPS), J. Yebbou (IGEN) et en partie P. Arnoux (à distance)

Le bureau précédant l'assemblée générale, il a duré moins d'une heure et les échanges se sont concentrés sur certains éléments, les autres points étant abordés en AG.

Point sur le « bureau »

Composition : Les statuts (article 5) indiquent que « L'Association est administrée par un Bureau d'au moins quatre membres dont un président et un trésorier. Le président, le trésorier et les autres membres de ce Bureau sont élus par l'Assemblée générale, par un scrutin uninominal, pour un mandat de deux ans. »

La constitution actuelle, depuis l'AG de 2016, est de 5 membres, avec, outre la Présidente (E. Godlewski) et le trésorier (G. Monna), un trésorier adjoint (R. Cabassut) et 2 secrétaires (S. Modeste et A. Szpirglas). Les statuts indiquent aussi que le bureau est renouvelé tous les 2 ans. Il est proposé de le renouveler à l'identique lors de l'AG qui suit.

Dans la pratique, un bureau élargi comporte un membre de chacune des composantes de la CFEM, Pierre Arnoux (coopté, actuel Président du CS des Irem) et Michèle Artigue, chargée de l'aspect international.

Il y a eu un bureau « physique » dans l'année écoulée (le 16 octobre 2017), et de nombreux échanges par courrier électronique. On pourrait aussi organiser un bureau en visio conférence, ou alors profiter de certaines occasions (colloquium,...) pour organiser un bureau physique.

Lors de l'AG, sont prévues les interventions de Michèle Artigue, chargée des questions internationales, Aviva Szpirglas qui anime le Groupe Interdisciplinaire sur les Sciences au lycée (GIS), et Johan Yebbou (représentant l'institution IGEN).

Communication : lettre d'information et Bulletin

Le CR envoyé avant l'AG était un peu négatif sur le fait qu'il n'y a eu « que » deux bulletins dans l'année écoulée et la lettre d'information mensuelle. Si le format de la lettre d'information convient, il serait cependant nécessaire que chaque composante fasse remonter plus d'informations. Et les bulletins ont été très appréciés, en particulier les articles sur l'enseignement primaire, qui ont été écrits au moment de l'annonce (et en prévision) de la Commission mathématiques, ont permis une meilleure connaissance du sujet.

Il est décidé de sortir un Bulletin fin juin 18 : articles attendus pour le 15 juin. On liste des sujets d'actualité proche susceptibles de faire l'objet d'articles et les personnes chargées de rédiger ou de prendre contact avec le rédacteur de l'article prévu :

- Projet CANP (Capacity and Networking Project) de l'ICMI : **Michèle Artigue**
- Table ronde enseignement lors du congrès de la SMF, qui reprend le thème de la journée organisée par la CFEM *Liaison lycée - enseignement supérieur* mardi 5 juin : **Louise Nyssen**
- Article sur l'étude ICMI 23 qui vient de sortir (Building the Foundation: Whole Numbers in the Primary Grades), demander à quelqu'un de la Copirelem : **Richard Cabassut**
- CR du colloque de la Copirelem (12-14 juin, Blois) et de la Corfem (11-12 juin, Bordeaux) : **Louise Nyssen et/ou Patrick Gibel**
- un article autour de l'activité des IREM : **Stéphane Vinatier**
- le débat sur les programmes de Terminale prévu au prochain Comité Scientifique des IREM (1^{er} juin) : **Pierre Arnoux** (il demandera à Nicolas Pouyanne)
- CR journée SIF du 31 mai : demander à Christine Froidevaux : **Aviva Szpirglas**
- Travail du GIS : **Aviva Szpirglas**
- CR de la journée Transition Lycée-Université du 21 mars : **Edwige Godlewski**
- On mentionne l'ouvrage *Let History into the Mathematics Classroom* (de Evelyne Barbin, Marc Moyon, ...) **Sylviane Schwer** leur demande
- CII Informatique, commission créée récemment : **Sylviane Schwer**

Discussion sur la réforme du Lycée

Johan Yebbou, qui pilote (avec un universitaire) le groupe chargé de l'élaboration des programmes de mathématiques de la voie générale, à la demande du CSP (conseil supérieur des programmes), expose la situation : les contraintes de calendrier pour les programmes des classes de 2^{nde} et de 1^{ère} (mis en application à la rentrée 2019), le fait qu'il n'y aura qu'un programme pour la spécialité Mathématiques de 1^{ère} et Terminale, donc quel que soit le choix que le (la) lycéen(ne) fera pour l'autre (ou les autres) spécialité(s). La constitution des groupes sera publiée. Le groupe analogue chargé de l'enseignement en voie technologique est copiloté par Erick Roser (IGEN). Les consultations pour la voie professionnelle se font actuellement.

Concernant l'enseignement de tronc commun (2h d'enseignement scientifique), on ne sait pas encore qui en est chargé précisément, un groupe est en train de se constituer, avec des représentants des disciplines scientifiques (PC, SVT, math, info). On ne connaît pas non plus les modalités pratiques envisagées : découpage dans la semaine en 4x1/2h par exemple ou suivant des séquences plus longues, alternant les semaines, les mois etc. ou cours confié à un seul enseignant. Les textes ne sont pas sortis. Aviva Szpirglas annonce que le GIS sera auditionné le 24 mai par le CSP sur ce sujet (enseignement scientifique de tronc commun) mais que le temps limité ne permettra pas de parler ni de la spécialité ni des options mathématiques expertes et mathématiques complémentaires. Le groupe travaille à proposer des thèmes permettant une exploration dans la direction de chaque discipline, illustrant leur démarche scientifique propre, tout en permettant l'articulation de l'ensemble.

Des questions sont posées sur la nouvelle discipline informatique (4h en classe de 1ère et 6h en Terminale) : où pourra t-elle être proposée ? (elle sera sans doute peu répandue dans les premières années, faute d'un vivier suffisant d'enseignants formés). Qui l'enseignera ?

Sylviane Schwer signale une initiative de la C3I (Commission inter IREM Informatique) qui prépare une certification destinée aux enseignants déjà en place : formation sur deux ans, sanctionnée par un DUI (diplôme universitaire) correspondant à une formation nationale, avec une partie en présentiel, déclinée suivant les universités, et une partie à distance, sur un programme national.

Jean-Pierre Borel rappelle que la mise en place des nomenclatures de Licence a entravé la Licence de math-info. Néanmoins, il faut faire évoluer les formations de Licence pour former au métier d'enseignant, et un enseignant de maths pourra difficilement exercer ce métier s'il n'aime pas l'informatique.

Le contenu actuel en informatique des Licences universitaires est très variable et ne prépare pas nécessairement à l'enseignement de l'informatique au lycée. On évoque aussi les concours de recrutement (option informatique au Capes, à l'agrégation)...

Richard Cabassut évoque la situation en Allemagne où les deux spécialités existent effectivement en fin de Lycée. On pourrait s'inspirer d'expériences d'autres pays.

En complément : rappel de deux éléments du CR de mai 2017 qui restent d'actualité. Le premier a été rappelé lors de l'AG qui suit. Pour le deuxième, à peine évoqué, peut être faudrait-il en rediscuter et proposer des noms.

- Il existe un reliquat de fond de l'ICMI pour des actions en Afrique, dont Régis Goiffon et Michèle Artigue connaissent l'historique (cela remonte à plus de 20 ans, du temps où Miguel de Guzman était président de l'ICMI). Ce fond était destiné à aider au financement d'actions en Afrique à vocation durable, ce qui n'a pas facilité son utilisation.

On devrait faire un point de tout ce qui concerne l'existence et le soutien à des actions en Afrique, en particulier essayer de faire des liens dès que possible entre des initiatives individuelles (par exemple la création d'un atelier MATH.en.JEANS au Togo) et des réseaux existants dans le pays.

Sur ce sujet, il faut aussi associer Animath et C. Duhamel.

- Le site n'est plus assez vivant, il faut veiller à l'actualiser. Gilles Aldon va être chargé d'y mettre la lettre mensuelle d'informations courtes.

Michèle et Aviva acceptent de voir régulièrement, après cette mise en ligne, s'il y a lieu de rajouter des informations, des actualités.

